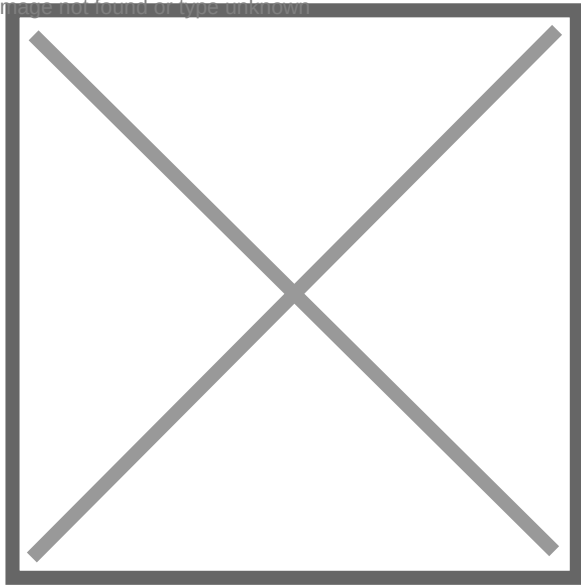


Image not found or type unknown



comment faire pour ne plus etre garant

Par **GEO57270**, le **20/04/2012 à 08:18**

Bonjour,
Je me suis porté garant voila 3 ans pour ma fille qui vit en location ,elle vivait seule avec mon petit fils et etait sans emploi.
Depuis 1 an elle vit maintenant avec son concubin qui me cause beaucoup de problèmes a cause de son comportement a mon égard , de ce fait je souhaiterai me désengager et de ne plus etre garant .
Jattends votre réponse avec impatiencernCordialement

Par **cocotte1003**, le **20/04/2012 à 12:58**

Bonjour, a part la bonne volonté du bailleur (ce qu'il n'a aucun intérêt à faire) vous ne pouvez rien faire de votre côté. Voyez avec votre fille si elle peut signer un nouveau bail avec son ami et ceci sans garant, sinon il faudra lui demander de déménager, cordialement